

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 55 (1947)

Heft: 53

Artikel: Solidarité : signification morale de la Croix-Rouge

Autor: Siordet, M. A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-557122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes - Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains

Solidarité

Signification morale de la Croix-Rouge

Le machinisme, l'étatisme et surtout la guerre totale ont abouti à l'écrasement de l'homme, le rendant toujours plus solitaire, plus anonyme. Dans un temps de désordre et de déséquilibre indescriptibles, devant l'ampleur des événements qui l'oppressent de toutes parts, l'homme renonce à la lutte et se laisse mener. Il n'a plus confiance en lui et décline ses propres responsabilités. Les Progrès scientifiques et techniques qu'il a accomplis lui-même lui font peur. Il va même jusqu'à accuser cette science et cette technique qu'il devrait pourtant dominer d'être causes de son malheur.

Il lui faut sortir de ce chaos, réagir, proclamer ses droits. Cette protestation, cette affirmation sont à l'origine même de la Croix-Rouge. A la solidarité passive, à l'indifférence, au mépris des droits de l'homme et bien souvent de l'homme lui-même, opposons une solidarité active, basée sur le respect de l'être humain. Telle est en effet l'idée fondamentale qui inspire le petit livre intitulé «Solidarité», récemment paru à la Baconnière à Neuchâtel.

L'auteur, M. Jean-G. Lossier, part de cette notion qui est pour lui essentielle et qui est presque sa philosophie: produit du sentiment de la solidarité, la Croix-Rouge en est aussi le véhicule. De ce sentiment naissent des besoins et des devoirs, la Croix-Rouge est l'instrument qui permet de satisfaire aux uns et de remplir les autres. On ne peut pas résumer l'ouvrage de M. Lossier, il faut le lire. D'ailleurs la lecture en est captivante, car l'auteur est poète et sa langue nuancé, relevée d'antithèses audacieuses. Nous voulons donc simplement retenir ici quelques-uns des éléments de base de cette philosophie de la Croix-Rouge. Ce sont des idées générales et accessibles à tous, qui s'imbriquent les unes dans les autres pour former un tout. Car «il y a une solidarité des idées comme il y en a une des hommes» remarque l'auteur et l'ébranlement de l'une d'elle amène fatalement l'écroulement de l'édifice entier.

Y aurait-il eu la guerre, les camps de concentration, l'aviilissement infligé à autrui si l'homme ne s'était pas autorisé à se croire supérieur et à mépriser ses semblables. Pour s'abaisser à ce point, ne fallait-il pas qu'il eût perdu foi en la destinée humaine, en sa vraie valeur, en la mission qui lui est confiée. Ne sommes-nous pas tous personnellement responsables de la folie humaine. Nous devrions être humiliés et torturés de remords à la vue d'un enfant mutilé ou d'un aveugle de guerre, car c'est de notre faute et nous n'en sommes plus conscients. Il est temps de le redevenir. Restaurer l'homme, lui rendre sa dignité c'est là notre premier devoir. Commençons donc par un sérieux retour sur nous-mêmes, tournons-nous ensuite vers autrui. Tel est le but que nous propose M. Lossier.

Mais, l'auteur nous le signale, il y a des risques; et surtout pour qui fait partie des grandes institutions humanitaires. A force de vouloir résoudre le grand drame universel, on néglige de se pencher sur les destins tragiques qui se jouent tout proches de soi. On oublie l'homme pour l'humanité. «Faire de l'homme proche à l'homme le plus lointain notre angoisse» voilà notre programme. Un geste suffit. La Croix-Rouge doit être ce geste, celui du Samaritain envers l'homme qui souffre, quel qu'il soit. Et ce geste répété, ces mains qui se tendent pour donner et pour recevoir, c'est la vraie solidarité.

M. Lossier nous rappelle ici, à nous membres de la Croix-Rouge, les sens profonds de notre engagement: «en un temps où tout se situe sur le plan des droits et des devoirs, l'occasion est offerte à chacun d'éprouver, par lui-même, la difficile grandeur d'un engagement dont la gratuité fait le prix». Il nous rappelle aussi que ce engagement doit être constamment renouvelé, car le durcissement des cadres, les lenteurs administratives et surtout l'oubli du but dernier sont des ennemis qui risquent de compromettre toute l'œuvre.

Née d'un mouvement d'imagination, la Croix-Rouge ne peut vivre que par l'imagination. Partie d'un élan du cœur, elle doit conserver cette spontanéité qui étouffe parfois la voix de la raison. Dunant, ce visionnaire, n'a pas reculé devant la tâche à laquelle il se sentait irrésistiblement appelé. Tâche démesurée pourtant que celle d'organiser, avec l'aide de quelques brancardiers, un vaste hôpital où soigner les 30 000 blessés de Solferino et de s'occuper de chacun. Eglantyne Jebb, fondatrice du Secours aux enfants et Florence Nightingale, «la femme à la lampe», ne reculèrent pas davantage. Leur exemple doit rester vivant.

Imagination, cœur, courage, audace aussi. «Cela est impossible, donc nous le ferons!» disait Nansen, disciple de Dunant. Ce dernier n'a d'ailleurs pas craint non plus de s'adresser aux puissances, les forçant à écouter et à répondre à sa voix. Nous aussi, nous devons aller de l'avant, réclamer, exiger sans cesse conventions après conventions, prévoir et par là tenter, sinon d'empêcher, du moins d'atténuer les effets d'une nouvelle guerre.

Mais avant tout c'est la mission pacifique, morale de la Croix-Rouge qui est importante. Celle qui doit empêcher la guerre. La Croix-Rouge est la chose de tous. Elle doit être présente partout et dans l'esprit de chacun. C'est elle qui peut inculquer chez les jeunes le respect d'autrui, le sens des responsabilités. Le rôle éducateur de la Croix-Rouge de Jeunesse est donc primordial, à notre époque surtout où l'on se repose volontiers sur l'Etat qui prend une place de plus en

plus prépondérante. Si, au point de vue social l'ingérence de celui-ci est souvent bonne et garantit la sécurité de chacun, au point de vue humain elle n'est pas sans danger: à mesure que la mission de l'Etat est plus grande, l'homme démissionne et renonce à prendre ses responsabilités. De même l'Etat ne connaît que des quémandeurs des numéros, tandis que les relations d'homme à homme sont une des caractéristiques du travail de la Croix-Rouge. Ce contact ne doit pas se perdre. Il est précieux, car il permet de percevoir les différences qui existent entre les êtres. Si l'homme sait comprendre cette diversité et s'il fait ensuite l'effort de rejoindre ses semblables au lieu de s'en écarter ou de s'isoler, il acquerra la vraie *liberté* qui permet une *communion* réelle entre les hommes, source d'échanges et d'enrichissement spirituel. L'homme ne peut vivre seul. Il ne peut souffrir seul surtout; bientôt il succombe sous le poids de souffrances trop lourdes. Mais si d'autres s'associent à sa *souffrance* et luttent avec lui, il ne restera plus que le souvenir d'une victoire remportée à plusieurs. L'action faite aujourd'hui dans les centres de rééducation pour les victimes de la guerre est donc primor-

diale. Rendre au monde des bâtisseurs, les malades, les désespérés, les solitaires, c'est une des plus belles œuvres de la Croix-Rouge.

Solidarité, donc respect d'autrui. Voilà la grande idée de la Croix-Rouge. Aujourd'hui où l'interdépendance des continents est incontestable mais où chacun veut la nier et garder la suprématie en s'isolant et en méconnaissant volontairement la valeur et l'aide que peuvent apporter les autres, pourquoi ne pas se tendre la main, ce serait si simple. La Croix-Rouge dont l'idéal est au-dessus de toute contingence humaine tout en étant profondément humain cependant en donne le moyen. Et nous pouvons conclure par ces pensées de M. Lossier: «Lorsqu'on affirme la solidarité des êtres et qu'on en fait, comme la Croix-Rouge, le fondement de son action, les conséquences apparaissent incalculables, car, à un appel semblable, c'est le monde entier qui se lève.» «On peut tout espérer d'une idée qui a surgi dans les circonstances les plus hostiles, là où ne semblent plus régner que la haine et la cruauté, sur le champ de bataille.»

M. A. Siordet.

Die Arbeit des Roten Kreuzes in früheren Kriegen

Will man die Leistungen des Roten Kreuzes im Kriege in ihrer Gesamtheit würdigen, dann genügt es nicht, sich seine in den zahlreichen Kriegen der letzten fünfzig Jahre geleistete Arbeit vor Augen zu halten, man muss sich auch daran erinnern, dass diese Arbeit nur möglich war auf Grund einer vorbereitenden Tätigkeit in Friedenszeiten, die sich vor allem in den Themen und Beschlüssen der Konferenzen äussert, zu denen das Genfer Internationale Komitee die selbstständig arbeitenden Gesellschaften des Roten Kreuzes der einzelnen Länder einlud. Der Austausch von Erfahrungen auf diesen Konferenzen, die auf ihnen durchgeführten Revisionen der Genfer Konvention sind eine wichtige Grundlage für die Betätigung des Roten Kreuzes in Kriegszeiten. Jeder Krieg hatte seine Auswirkungen auf die Entschlüsse der ihm folgenden Konferenzen, jede Konferenz bereitete für den nächsten Krieg Verbesserungen auf sanitärem und organisatorischem Gebiet vor.

Die meisten Kriege brachten der Genfer Konvention den Beitritt weiterer Länder, die sich während der Kämpfe von der Wirksamkeit der freiwilligen Hilfsarbeit des Roten Kreuzes überzeugt hatten. Die Aktivität der Hilfsgesellschaften beeinflusste aber auch das allgemeine Niveau des militärischen Sanitätswesens und bewirkte auch hier Reorganisationen und Verbesserungen.

Die gewaltige Aufbauarbeit, die geleistet wurde, vollzog sich nur allmählich. Die Hilfsvereine der verschiedenen Länder, die erst um 1880 die Bezeichnung «Rotes Kreuz» in ihren Namen aufnahmen, sowie das Internationale Komitee waren anfänglich trotz eifriger Bemühungen für die Tätigkeit im Kriege nicht genügend vorbereitet; sie mussten erst aus den in mehreren Feldzügen gesammelten Erfahrungen die nötigen Lehren ziehen.

Die Arbeit im Deutsch-Dänischen Krieg von 1864 war nur ein Auftakt für die spätere Betätigung des Roten Kreuzes; die beiden Delegierten bei den Kriegführenden, Appia und van de Velde, konnten nur beobachten, informieren und für die Ideen des Roten Kreuzes werben. Im Oesterreichisch-Preussischen Kriege von 1866 konnte jedoch schon wirksamere Hilfe geleistet werden. Moynier erklärte zwar später, dass sich damals das Rote Kreuz in einem wahren Chaos befunden habe. Jedenfalls wurde die Hilfeleistung dadurch erschwert, dass eine der kriegführenden Mächte, Oesterreich, der Genfer Konvention noch nicht angehörte. Preussen allerdings betonte, dass es Oesterreich gegenüber die Vereinbarungen der Konvention einhalten werde. In Preussen wurden damals 15 Millionen Mark aufgebracht, ein Depot für Sanitätsmaterial eingerichtet, 70 Eisenbahnzüge mit je 20 Waggons für die Verwundeten zusammengestellt; 800 Krankenpflegerinnen und 1000 Samariter, unter ihnen viele Studenten und Johanniter, verpflichteten sich zur Hilfeleistung. Diese Vorbereitungen waren jedoch keineswegs ausreichend. Ein Aufsatz in der Leipziger «Illustrierten Zeitung» vom Febr. 1871, der über den Krieg von 1866 berichtet, lässt deutlich erken-

nen, wo die Schwierigkeiten lagen: «Im österreichischen Krieg wurde der freiwilligen Hilfe vorgeworfen, dass sie nicht rationell organisiert sei und zu langsam auf dem Platze erscheine, wo man ihrer bedürfte; dass sie des Ueberblicks entbehre und deshalb an dem einen Ort Mangel, an dem anderen Ueberfluss herrschen lasse; dass sie nicht über Transportmittel verfüge, und überflüssige, unrechte Leute an unrechte Plätze stelle.» Den Verwundeten waren nicht genügend Aerzte und Pfleger mitgegeben worden; es konnten daher nicht alle Verletzten rechtzeitig verbunden werden. Immerhin tat die freiwillige Hilfe, was sie konnte; vom Berliner Hilfsverein wurden verwundete Oesterreicher genau so wie die eigenen Verwundeten aufgenommen und gepflegt. Das Ergebnis dieser humanen Tätigkeit war, dass Oesterreich noch vor Ende des Krieges der Genfer Konvention beitrug.

Im Kriege 1870—1871 zeigte es sich, dass die Hilfsgesellschaften aus den Fehlern von 1866 viel gelernt hatten; sie konnten, wie Moynier in seinem Rückblick über die Tätigkeit des Roten Kreuzes schreibt, besser als vorher «die Waffen der Barmherzigkeit den Waffen der Gewalt gegenüberstellen».

Schon auf der ersten internationalen Konferenz, die 1867, ein Jahr nach dem Preussisch-Oesterreichischen Krieg, nach Paris einberufen worden war, hatte man erkannt, dass die Artikel der Genfer Konvention Lücken aufwiesen. Vor allem war die Stellung der Verwundeten nicht genügend berücksichtigt worden; die Forderung, auch ihnen die «Wohltat der Neutralität» angeheihen zu lassen, war nur zwischen den Zeilen zu lesen, sie war aber nicht ausdrücklich erhoben worden.

Die Frage, ob die freiwilligen Helfer unmittelbar auf dem Schlachtfelde oder nur in den Lazaretten der Etappe und des Hinterlandes arbeiten sollten, löste man während des Deutsch-Französischen Krieges so, dass man sich auf beiden Seiten entschloss, freiwillige männliche Hilfskräfte gemeinsam mit den Angehörigen religiöser Orden als Bahrenträger und Lazarettgehilfen auf die Schlachtfelder kommen zu lassen; weibliche Hilfskräfte an der Front zu beschäftigen, erschien nicht zweckmässig.

Das Problem, wie weit die sanitäre Hilfe neutraler Staaten zugelassen werden sollte, um dem fühlbaren Mangel an Aerzten und Pflegern abzuhelfen, scheint besonders akut gewesen zu sein. So machte 1869 auf der zweiten internationalen Konferenz in Berlin der während des Feldzuges gegen Dänemark als Generalarzt wirkende deutsche Chirurg Bernhard Rudolf Konrad von Langenbeck (1810 bis 1887) den Vorschlag, die neutralen Mächte sollten im Kriegsfall den kriegführenden Mächten die entbehrlichen Militärärzte zur Verfügung stellen. Wurde auch dieser Vorschlag damals nicht angenommen, so griffen doch 1870 die Hilfsvereine der Neutralen besonders aktiv ein. In England, wo schon 1866 ein Komitee für Hilfeleistung an die Verwundeten, Kranken und Gefangenen gegründet worden war, spendete die «National Society for the Aid to the Sick and Wounded in War»